



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION FÉMININES

Réunion du mardi 16 mars 2021

Présidence : Mme Marie-Claude Espinosa

Présent : M. Jacques Olivier

Excusés: Mmes Amandine Doblas - Meriem Ferhat-Sabine Leseur - MM. Franck Gidaro - Sébastien Michel

- Gabriel Richard - David Vidoni

Assistent à la réunion : Mme Isabelle Malartic - MM. Mazouz Belgharbi, Président de la Commission de la

Pratique Sportive - Vincent Bosc, CTR

Le procès-verbal de la réunion du 4 février 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATIONS

L'objectif de la réunion est de formaliser une pratique sportive en cas d'arrêt de la compétition et de reprise de la pratique avec contact sur la période de fin mai à fin juin.

Une pratique de type amicale est privilégiée avec une finale regroupant 4 ou 6 équipes. Elle pourrait s'appeler « challenge de l'amitié Hérault sport ».

De manière générale pour s'affranchir du nombre d'équipes par poule, il a été fait le choix d'utiliser le principe de l'échiquier sur 4 journées, puis organiser une journée finale où se retrouveront 4 équipes.

Seule une pratique de football à 8 sera mise en place, les séniors féminines à 11 seront invitées à participer mais en format football à 8.

Les clubs engageront leur(s) équipe(s) (Gratuit) avant une date limite (prévisionnelle le 1er mai). Pour l'aspect organisation cela pourrait donner ceci :

Seniors:

Les seniors à 11 seront intégrées sur le foot à 8 et une poule unique sera constituée avec la poule excellence.

- séniors Excellence : 1 poule : finale à 4 (4 premiers de la poule)
- séniors Honneur : 2 poules : finale à 4 (2 premiers de chaque poule)

U18: 1 poule: finale à 4 (4 premiers de la poule)

U15 : 2 poules : finale à 4 (2 premiers de chaque poule)

Pour les finales à 4, deux possibilités :

- Toutes les équipes se rencontrent puis établissement du classement (3 matchs de 30mn)
- Tirage au sort pour ½ finale et finale (2 matchs de 40 mn).

Pour la phase « échiquier » il ne pourra y avoir de nul, de ce fait une épreuve de tir au but (3 tirs) désignera le vainqueur.

Il sera fait en sorte qu'une équipe qui se déplace une fois, recevra la fois d'après, si les deux ont reçu ou se sont déplacées, on favorisera l'équipe qui a marqué le plus de buts la journée précédente.

Pour l'organisation de ce challenge, une feuille de match version papier sera établie et devra être transmise avant le dimanche 20h par le club recevant afin de connaître dès le lundi, les rencontres du week-end suivant et de désigner les arbitres. Il sera possible de définir après accord des clubs, le jour (samedi ou dimanche) et l'horaire de la rencontre et ce, avant le mercredi précédent le jour de la rencontre.

La question sur l'utilisation de deux terrains de foot à 8 s'est posée pour la formule échiquier, peut être qu'une autre formule pourrait être plus adaptée.

Il faudra aussi réfléchir à l'éventualité que des équipes de jeunes puissent participer à un tournoi.

La Présidente, **Marie-Claude Espinosa**

Le Secrétaire de séance, **Mazouz Belgharbi**